

Toulouse, le 15 mai 2020

Monsieur le Directeur régional,

Par une déclaration faite au CHSCT de jeudi 14 mai 2020 (cf. pièce jointe), les sections syndicales Solidaires, CGT et FO des Finances publiques de Haute-Garonne vous ont exprimé un certain nombre de pré-requis que nous estimons indispensables à la mise en œuvre du plan de reprise de la DRFiP 31.

Cette déclaration se voulait un droit d'alerte concernant l'ensemble des personnels des services de la Haute-Garonne concerné par les PRA et a été reconnue comme tel par l'ISST et le président du CHSCT.

Vous avez évoqué la tenue possible d'une réunion lundi prochain (18 mai), seul jour où semblaient pouvoir être disponibles ensemble les acteurs de prévention et la direction locale.

Dans l'optique de garantir la santé des personnels, nous sommes favorables à participer à cette réunion, mais nous ne l'envisageons pas dans le cas où ne seraient pas transmis en tant que documents préparatoires les éléments suivants :

- les plans de la trentaine de services dont vous nous avez informés au CHSCT qu'ils étaient inexacts ;
- l'état des plans de circulation réalisés dans les services ;
- les plannings hebdomadaires des services, seul élément nous permettant que le nombre d'agent maximal par unité de travail est bien respecté ;
- un récapitulatif par service de tous les éléments matériels (situation du nettoyage, disponibilité en gels hydroalcooliques, masques, gants, lingettes, produits désinfectants) utiles à l'hygiène des postes de travail et parties communes.

Nous vous remercions de nous indiquer les raisons qui s'opposent à nos demandes de communication, sachant qu'en l'absence de ces éléments, nous considérerons que vous ne mettez pas un terme à la situation de danger visée par notre procédure d'alerte et nous demanderons une réunion urgente du CHSCT.

Salutations militantes,

*Les élu-e-s au CHS-CT de Solidaires Finances publiques 31, CGT Finances publiques 31, FO Finances publiques 31*